

Communauté de Communes ALBRET COMMUNAUTE
Conseil Communautaire

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU 24 MAI 2023

04 - Objet : DECISION MODIFICATIVE N°1/2023 - BUDGET ANNEXE 705 PHOTOVOLTAÏQUE

N° Ordre : DE-043-2023

Rapporteur : Nicolas Choisnel, vice-président aux finances

Nomenclature : 7.10.1 Finances locales-divers-approbation des documents budgétaires

L'an deux mille vingt-trois, le 24 mai à 19h, le Conseil de la Communauté de Communes ALBRET COMMUNAUTE était réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes de Vianne, après convocation du 16 mai 2023, sous la présidence de Monsieur Alain LORENZELLI.

Membres présents (42) :

Andiran : M. Lionel LABARTHE

Barbaste : Mme Valérie TONIN

Bruch : M. Alain LORENZELLI

Buzet-sur-Baïse : Mme Patricia CHENUIL et M. Jean-Louis MOLINIE

Calignac : -

Espiens : M. Serge LARROCHE

Feugarolles : M. Jean-François GARRABOS

Fieux : M. Joël AREVALILLO

Francescas : Mme Paulette LABORDE

Lamontjoie : M. Pascal BOUTAN

Lannes-Villeneuve de Mézin : M. Jacques ECHEVERRIA

Lasserre : M. Serge PERES

Lavardac : Mme Isabelle SALIS et MM Ludovic BIASOTTO et Sébastien CRUSSIÈRES

Le Frechou : M. André APPARITIO,

Le Nomdieu : -

Le Saumont : M. Jean-Louis LALAUDE

Mézin : Mme Dominique BOTTEON et M. Jean-Michel MANABERA

Moncaut : M. Francis MALISANI

Moncrabeau : M. Nicolas CHOISNEL

Montgaillard-en-Albret : -

Montagnac-sur-Auvignon : M. Jean-Louis TOLOT

Montesquieu : M. Alain POLO

Nérac : Mmes Laurence BERTHOUMIEU, Edith BUSQUET, Evelyne CASEROTTO, Mélanie SERRES-SOLANO et MM Serge ARNAUNE, Patrice DUFAU, Patrick GOLFIER et Nicolas LACOMBE, Frédéric SANCHEZ

Pompiey : M. Jean-Pierre SUAREZ

Poudenas : M. Jean de NADAILLAC

Réaup-Lisse : M. Pascal LEGENDRE

Saint Pe Saint Simon : M. Michel SABATHIER

Saint-Vincent-de-Lamontjoie : M. Daniel AIRODO

Sainte-Maure-de-Peyriac : M. Thierry PLANTE

Sos-Gueyze-Meylan : M. Didier SOUBIRON

Thouars-sur-Garonne : M. Jean-Pierre VICINI

Vianne : Mme Laurence BENLLOCH

Xaintrailles : Mme Michèle AUTIPOUT

Membres absents ayant donné procuration (2) :

Le Nomdieu : M. Jean-Pierre LUSSAGNET à M. Serge PERES

Mézin : M. Jacques LAMBERT à Mme Dominique BOTTEON

Membre absent excusé (2) :**Calignac** : M. Alban CASSAGNABERE**Lavardac** : M. Georges BARBARA**Membre absent non excusé (6) :****Barbaste** : M. Michel DAUNES**Montgaillard-en-Albret** : M. Henri de COLOMBEL**Nérac** : Mmes Ana-Paula BES, Stéphanie GARBAY et MM Hugues DAVID, Marc GELLY**Secrétaire de séance** : M. Jean-Louis MOLINIE a été élu secrétaire de séance à l'unanimité.**Nombre de conseillers**

En exercice : 52

Présents : 42

Votants : 44

Absents : 10

- Dont « pour » : 44

- Dont suppléés : 0

- Dont « contre » : 0

- Dont représentés : 2

- Dont abstention : 0

Vu l'article L 1612-11 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M4 ;

Vu la délibération n° DE-028-2023 du 29 mars 2023 approuvant le Budget Primitif – Budget Annexe autonome photovoltaïque 705 ;

Vu la commission des finances, consultée sur le sujet le 9 mai 2023.

Considérant la nécessité d'apporter des modifications aux montants des crédits autorisés pour les chapitres concernés,

La Décision Modificative qui vous est présentée a pour objet de corriger une erreur matérielle dans la reprise des résultats 2022, lors du vote du Budget Primitif 2023.

Il n'y a pas lieu d'équilibrer cette Décision Modificative car elle prend en compte les excédents du budget qui a été adopté en suréquilibre.

SECTION D'EXPLOITATION					
chapitre	libellé chapitre	article	libellé article	Dépenses	Recettes
002	Résultat d'exploitation reporté				-14 832,00 €
TOTAL				0,00 €	-14 832,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT					
chapitre	libellé chapitre	article	libellé article	Dépenses	Recettes
10	Dotations, fonds, réserves	1068	Excédents de fonct. capitalisés		14 833,00 €
001	Solde d'exécution reporté			-14 833,00 €	26 922,00 €
TOTAL				-14 833,00 €	41 755,00 €

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Considérant l'exposé du Président
Après en avoir délibéré
DECIDE à l'unanimité

AR Prefecture

047-200068948-20230524-DE_043_2023-BF
Reçu le 30/05/2023

► **D'accepter** la décision modificative n°1/2023 du Budget Annexe 705 Photovoltaïque.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Pour extrait certifié conforme,

A Nérac,

Alain Lorenzelli,
Président

The image shows a handwritten signature in black ink, which appears to be 'AL', written over a circular official stamp. The stamp contains the text 'COMMUNAUTÉ de COMMUNES ALBRET COMMUNAUTÉ 47800 NERAC'.

Jean-Louis Molinié
Secrétaire de séance

The image shows a handwritten signature in black ink, which appears to be 'Molinié', written over a circular official stamp. The stamp contains the text 'COMMUNAUTÉ de COMMUNES ALBRET COMMUNAUTÉ 47800 NERAC'.

Publication le : **30 MAI 2023**

AR Prefecture

047-200068948-20230524-DE_043_2023-BF
Reçu le 30/05/2023



2023